

## ■ Discours d'ouverture du Ministre des Finances

**Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,  
Honorables Représentants des Institutions Financières Arabes,  
Chers invités  
Assalamou Alekoum Warahmatoulah Wabarakatou,**

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de présider cette Table Ronde organisée avec nos frères des institutions financières arabes. Je vous souhaite, chers honorables invités, la bienvenue en République de Djibouti, votre seconde patrie, tout en vous remerciant d'avoir accepté la tenue de cette conférence dans notre pays.

Nul n'ignore que les pays arabes ont été parmi les premiers bailleurs de fonds à apporter leur coopération à la République Djibouti au lendemain de son accession à l'indépendance, pour accompagner notre jeune nation dans ses efforts de développement.

Cette coopération permanente s'est encore matérialisée lors de la dernière conférence des institutions financières arabes qui s'est tenue à l'initiative du Gouvernement djiboutien, à Koweït en mai 2000.

Lors de cette conférence, la délégation djiboutienne avait présenté un programme de développement 2000-2005 qui définissait les priorités et les besoins pour différents secteurs économiques et sociaux.

A l'issue de cette réunion, les institutions financières présentes, avaient donné leur accord pour le financement des projets de développement dont le coût total s'élevait à environ 200 millions de dollars américains.

Les secteurs d'intervention concernés par ces financements sont aussi divers que les secteurs de l'Education, de la Santé, de l'Habitat, des infrastructures routières, de l'énergie, de l'hydraulique rural, de l'agriculture et la mise en place d'une ligne de crédit pour le Fonds de Développement Economique de Djibouti .

La majeure partie de ces projets a été déjà réalisée et le reste est actuellement au stade d'exécution.

Le Gouvernement de Djibouti est très reconnaissant pour les contributions importantes de ces institutions à sa politique de développement, et notamment dans les périodes difficiles que le pays a traversé dans son existence.

## **Mesdames et Messieurs, Honorables invités**

Comme vous le savez, l'économie de notre pays a connu durant ces quinze dernières années de sévères chocs internes et externes, dont une guerre civile et des flux de réfugiés en provenance des pays voisins estimés à 120 000 en 1999, soit environ 20% de la population.

Face à cette situation difficile, l'ajustement devenait une nécessité économique incontournable permettant de retrouver un environnement macro-économique sain. C'est l'option suivie par le gouvernement en avril 1996 avec la mise en place d'un programme de Stand-by (1996-1999) suivi d'une Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) d'octobre 1999 à décembre 2002. Durant les six années d'ajustement budgétaire, des efforts importants d'assainissement du cadre macroéconomique ont été réalisés par les autorités djiboutiennes.

La mise en place des différentes mesures contenues dans ce programme avait pour objectif d'aboutir sur la relance économique et le relèvement du niveau de vie de la population. Ce programme élaboré par le gouvernement avec les Institutions de Brettons Wood, avait pour but d'atteindre un taux de croissance du PIB réel de 3% en moyenne ; de limiter le taux d'inflation à 2% ; de projeter le taux d'investissement à 15 % du PIB en moyenne; de limiter le déficit de la balance des paiements à 2,5% du PIB en moyenne ; de maintenir la couverture monétaire à 100% et de maintenir la pression fiscale à un niveau de 25% du PIB.

Après trois années d'exécution (1999-2002), ce programme a permis une stabilisation des recettes budgétaires et la rationalisation des dépenses publiques. Ces résultats ont été obtenus grâce à l'application d'un ensemble de mesures législatives et notamment l'amélioration de l'efficacité de l'action de recouvrement et la mise en place d'un Plan de Trésorerie, tout en augmentant les dépenses allouées aux secteurs sociaux

La troisième revue du programme appuyé par le FRPC a été conclue en décembre 2002. En conclusion, les services du FMI ont reconnu les progrès réalisés par notre pays dans la mise en place des réformes macroéconomiques et structurelles qui ont permis une amélioration de la situation financière. Le renforcement de l'administration fiscale, la réorganisation du Ministère de l'Economie et des Finances et le transfert de tous les comptes de l'Etat à la Banque Centrale de Djibouti ont contribué à renforcer la gestion budgétaire.

Au regard de ce bilan, le Gouvernement a estimé fondamental de poursuivre le partenariat engagé avec le FMI sur la base d'un nouveau programme appelé Staff Monitored Program ou Programme de Suivi rapproché avec le Fonds (PSF) pour l'année en cours. Le programme de réformes est axé sur la mise en place d'un environnement macroéconomique et structurel favorable ayant comme objectifs :

- L'instauration d'un cadre macroéconomique viable. La politique poursuivie par le gouvernement vise notamment à maîtriser le déficit budgétaire tout en affectant les dépenses publiques aux programmes de réduction de la pauvreté et l'apurement progressif de la dette intérieure de l'Etat.
- Une croissance induite par le secteur privé avec la promotion d'un environnement attractif pour l'investissement privé. La stratégie poursuivie repose sur quatre axes :
  - la mise en place d'un cadre juridique favorable à l'investissement privé ;
  - l'amélioration de l'environnement du travail ;
  - la poursuite des réformes visant à réduire les coûts des facteurs de production ;
  - l'amélioration de la gestion des entreprises publiques et le renforcement de la bonne gouvernance.

La réalisation des repères indicatifs et repères structurels de ce Programme PSF devrait permettre à notre pays d'accéder à une Facilité de Réduction de la Pauvreté et de Croissance (FRPC) avec le FMI.

Mesdames et Messieurs,

Si les objectifs de la stabilisation macroéconomique ont été réalisés, par contre, le rétablissement d'une croissance économique forte et durable reste à concrétiser. Les impacts négatifs des mesures d'ajustement se ressentent sensiblement sur les couches les plus vulnérables de la population djiboutienne et les résultats de la dernière enquête sur les ménages réalisée en juillet 2002 (EDAM-2) indiquant 45.2% de pauvres illustrent cette situation.

La difficulté d'engranger les bénéfices escomptés du programme de redressement s'explique principalement par le fait que le programme a sous-estimé le besoin crucial de mesures sociales d'accompagnement dans un environnement socio-économique précaire où l'Etat est le principal employeur et client, marqué par un chômage élevé (notamment chez les jeunes) et un flux important de populations déplacées.

L'objectif de réduction de la pauvreté à Djibouti constitue donc la pierre angulaire de toute action en faveur du développement dans le pays. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) élaboré par le gouvernement, selon une approche participative, répond à cet enjeu.

L'objectif fondamental est de créer une dynamique de croissance et d'accumulation du capital humain qui réduise durablement la pauvreté et le chômage et améliore les conditions de vie de l'ensemble des citoyens. Il repose sur une vision de long terme qui vise à exploiter les atouts stratégiques du pays, sa localisation géographique et son port, et à développer ses ressources humaines pour améliorer de façon radicale la compétitivité de l'économie et lui assurer une insertion bénéfique dans l'économie mondiale.

Pour concrétiser les objectifs fixés dans le Document de Réduction de la Pauvreté Djibouti a besoin d'un taux d'investissement total d'environ 30% du PIB (10% de plus de ce qui était réalisé en 2004) pour obtenir une croissance

réelle d'au moins 6% par an (contre 3,2% actuellement) et ainsi réduire le chômage et la pauvreté.

Honorables Représentants des Institutions Financières arabes, Le présent programme de développement 2006-2010 qui vous est soumis est la traduction en projets sectoriels des actions prioritaires définies dans les dispositions de la loi d'orientation économique et sociale pour la décennie 2001-2010 et dans le cadre du Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dont les objectifs fondamentaux sont :

- L'accélération de la croissance économique considérée comme le préalable à toute politique de réduction de la pauvreté conjointement avec l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale et l'atténuation de sa vulnérabilité aux chocs exogènes.
- La réduction des déséquilibres macro-économiques et l'amélioration de la contribution des secteurs primaire et secondaire au développement économique et social.
- La valorisation du potentiel de croissance et de production des populations pauvres en encourageant notamment les secteurs d'activité qui profitent le plus aux pauvres dans leurs zones de concentration.
- Le Développement des potentialités agricoles et la valorisation des ressources naturelles et minières dans la perspective de la réduction de la dépendance alimentaire et énergétique.
- Le développement des ressources humaines à travers l'Education et la Santé ; et l'accès aux infrastructures sociales de base (Eau, Assainissement et Habitat) des populations démunies ou à faible revenu.
- Le développement institutionnel appuyé sur une bonne gouvernance et sur la pleine participation de l'ensemble des acteurs économiques.

Le programme présenté constitue le portefeuille des projets à différents stades de maturation (de l'étude préliminaire en passant par l'étude de faisabilité technico-économique jusqu'à l'étude d'avant projet détaillé) que le gouvernement de Djibouti compte mettre en œuvre pour les années à venir.

Ce programme porte sur une enveloppe globale de 93 milliards FD ( soit 524 millions USD ) dont 5 milliards FD de financement considérés comme acquis (soit 5% du programme) concerne le projet du Pole de Développement Economique du Lac Assal.

J'espère que les institutions financières arabes vont réitérer à nouveau l'intérêt qu'elles ont toujours manifesté à l'égard de Djibouti pour examiner cette requête de financement du programme de développement 2006-2010.

Je vous remercie de votre aimable attention, et je souhaite que nos travaux soient couronnés de succès.